Appendice 1¹ à l'annexe 1502.1

Recherche et conception

les chercheurs qui, dans les domaines technique, scientifique et statistique, effectuent des recherches pour leur propre compte ou pour celui d'une entreprise située au Canada/aux États-Unis

Culture, fabrication et production

- le propriétaire d'une moissonneuse supervisant une équipe de moissonneurs qui a été admise en vertu de la loi applicable
- les acheteurs et gestionnaires de la production qui effectuent des transactions commerciales pour le compte d'une entreprise située au Canada/aux États-Unis

Commercialisation

les responsables d'études de marché et les analystes du marché qui font des travaux de recherche ou d'analyse pour leur propre compte ou pour celui d'une entreprise située au Canada/aux États-Unis

Lorsqu'il est fait mention de "Canada/États-Unis" dans l'appendice 1, la mention renvoie

a) au Canada, si l'homme ou la femme d'affaires désire séjourner temporairement aux États-Unis d'Amérique, ou

b) aux États-Unis d'Amérique, si l'homme ou la femme d'affaires désire séjourner temporairement au Canada.

Lorsqu'il est fait mention de "États-Unis/Canada" dans l'appendice 1, la mention renvoie

a) aux États-Unis d'Amérique, si l'homme ou la femme d'affaires désire séjourner temporairement aux États-Unis d'Amérique, ou

b) au Canada, si l'homme ou la femme d'affaires désire séjourner temporairement au Canada.